



## Oxivir® HC General \*Virucide, Bactericide, Sanitizer

Révision: 2021-04-27

Version: 01.0

**Nom du produit:** Oxivir® HC General \*Virucide, Bactericide, Sanitizer**FDS #:** MS0801808**Utilisation recommandée:**

- Industriel/Institutionnel

- Désinfectant

- Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Utilisations déconseillées:**

Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

1300 Altura Rd., Suite 125

Fort Mill, SC 29708

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada

Diversey, Inc. - Canada

6150 Kennedy Road Unit 3

Mississauga, Ontario L5T 2J4

Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit non dilué**

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques****Pas nécessaire.****mises en garde :**

Pas nécessaire.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Organic solvent	Propriétaire	1 - 5%
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%

### 4. PREMIERS SOINS

**Produit Non Dilué:**

Oxivir® HC General \*Virucide,  
Bactericide, Sanitizer

1 of 5

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Méthodes particulières d'intervention**

Aucune méthodes spéciale n'est requise

**Moyen d'extinction approprié**

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Dangers spécifiques**

Aucun à notre connaissance.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec les yeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

**Entreposage:** Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:**

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Organic solvent		10 ppm (TWA)	
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA) 1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

**Protection individuelle**

It is the responsibility of the employer to determine the potential risk of exposure to hazardous chemicals for employees in the workplace in order to determine the necessity, selection, and use of personal protective equipment.

**Protection des yeux:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection de la peau et du corps:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:** Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène:** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Couleur:** Transparent , Clair

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Odeur:** Caractéristique Agent tensioactif

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité:** complètement soluble

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.01

**Densité** 1.01 Kg/L

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** > 200 °F > 93 °C

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible. **Viscosité:** 1  
**Phosphore élémental:** 0.12 % by wt. **Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :** 0 % \*  
**pH:** ≈ 3 **Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.  
**La corrosion des métaux:** Non corrosif **Sustained combustion:** Sans objet.  
**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Ne sera probablement pas un irritant dans des conditions d'utilisation normale.

**Contact avec les yeux:** Peut irriter modérément les yeux.

**Ingestion:** Pas d'information disponible.

**Inhalation:** Pas d'information disponible.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

**(ETA) - par voie orale (mg/kg):** >5000

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistante et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

### **Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :**

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b(4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

### **Entreposage des pesticides :**

Consultez l'étiquette du produit.

### **Entreposage des pesticides :**

Consultez l'étiquette du produit.

**Éliminant du contenant :**  
Consultez l'étiquette du produit.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé.

#### **14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT/TDG:** Les renseignements fournis ci-dessous représentent le classement complet en matière de transport pour ce produit. Cette description ne tient pas compte de la taille de l'emballage de ce produit qui pourrait être assujetti à une exception, en matière de quantité, en vertu des réglementations en vigueur pour le transport. Lors de l'expédition de biens dangereux, veuillez consulter le spécialiste des matières dangereuses certifiées, à l'interne, pour déterminer si une exception s'applique à cette expédition.

**Déscription du connaissance DOT (voie NON RÉGLEMENTÉ terrestre)**

**Déscription du voie maritime connaissance** NON RÉGLEMENTÉ

#### **15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Inventaires internationales**

TSCA Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

**Réglementation des É.-U.**

EPA Reg. No. : 70627-56

Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et de l'information sur les dangers qui sont obligatoires pour les fiches de données de sécurité (FDS) et les étiquettes de produits chimiques qui ne sont pas des pesticides en milieu de travail. L'information sur les dangers telle que requise sur l'étiquette des pesticides est reproduite ci-dessous. L'étiquette du pesticide comprend également d'autres renseignements importants, y compris le mode d'emploi

**DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** : Ce produit est毒ique pour les oiseaux, les poissons et les invertébrés aquatiques. Soyez prudent lors de l'application à l'intérieur, car les animaux domestiques peuvent être à risque.

**CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Secret industriel		1 - 5%			X
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%		1000	

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Organic solvent	X		

**Réglementation Canadienne**

Composant(s)	CAS #	NPRI
Organic solvent		X

#### **16. AUTRES INFORMATIONS**

**NFPA (National Fire Protection Association)**

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2021-04-27

Version: 01.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*